



Programmation
d'activités sociales
annuelles

Vacances

Plan de
développement
des compétences

Piscine et
centre sportif

Facile de
s'y rendre

Régime de retraite
avantageux et
assurances collectives

DIRECTEUR (TRICE) ADJOINT (E) DES ÉTUDES – PROGRAMMES ET DÉVELOPPEMENT PÉDAGOGIQUE

23-24-c(p)18

Sous l'autorité du Directeur des études, la direction adjointe aux programmes et au développement pédagogique assume la responsabilité de l'ensemble du cycle de gestion de certains programmes d'études. Par son action et son rôle-conseil, elle contribue à la mise en œuvre cohérente des orientations de la Direction des études (DÉ). Elle assume la supervision des conseillers pédagogiques, planifie et coordonne les activités liées à l'animation et au développement pédagogiques. En collaboration avec la direction adjointe aux programmes et à la réussite, la direction adjointe au service à l'enseignement et la direction des ressources humaines, elle contribue aux orientations à donner aux activités d'insertion professionnelle, de perfectionnement individuel ou collectif. Elle s'assure de l'application et de la révision de la Politique de gestion des programmes (PGP). Elle siège aux différents comités et instances auxquels elle est affectée.

Le mandat consiste principalement à :

- Coordonner les activités liées à la révision, l'implantation, la mise en œuvre, l'évaluation et au développement des activités des programmes;
- Assister les responsables de la coordination départementale pour les sujets d'ordre pédagogique;
- Coordonner les travaux d'élaboration ou de mise à jour et superviser la mise en œuvre de la Politique de gestion des programmes;
- Agir comme responsable administratif des conseillers pédagogiques de la DÉ.

Principales qualifications requises :

- Diplôme universitaire de 1^{er} cycle dans un champ de spécialisation approprié (une spécialisation de deuxième cycle en pédagogie ou en gestion serait un atout)
- Avoir cinq années d'expérience pertinente dont au moins trois en pédagogie (enseignant, coordination départementale, conseiller pédagogique);
- Démontrer une excellente maîtrise de la langue française parlée et écrite;
- Connaître les enjeux liés à l'enseignement collégial;

Le cégep de Saint-Hyacinthe vous offre :

- Poste permanent à temps complet;
- Échelle salariale entre 89 987 \$ et 119 980 \$;
- Possibilité de reconnaissance de maîtrise et de doctorat sur le plan salarial;
- Un environnement dynamique et innovateur;
- Des équipes chaleureuses, accueillantes et professionnelles.

La candidate ou le candidat doit être disponible pour une entrevue de sélection le jeudi 9 mai 2024 et pour une évaluation du profil des compétences de gestion.

DÉPOSEZ VOTRE CANDIDATURE EN [CLIQUANT ICI](#) AVANT LE LUNDI 6 MAI 2024 À 8 H 00.